

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021**

*(Pour un compte-rendu détaillé des débats, consulter le Procès-Verbal de la séance)*

Présents :

Maire : FALEMPE Marie-Françoise

Adjoints au Maire : DUQUESNE Laurence, SOQUET Eric

Conseillers Municipaux : MAITTE Yves, CAUDRELIER Philippe, DUPONT Véronique, DUBUS Ludovic, TRIOLO Accursia, KEERSTOCK Daniel, CASTEL Généroza, HARDY Frédéric, HALLANT Dany, BONNET Guy, KIKOS Michel

Absents : FALEMPE Rosine (Excusée – Pouvoir à DUQUESNE Laurence)

Secrétaire de séance : Véronique DUPONT

Ouverture de séance : 18 h 35

2021-007

**AUTORISATION DE PRONONCER LE HUIS CLOS POUR LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MARS 2021**

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du compte-rendu du conseil municipal du 9 Mars 2021. Madame le Maire annonce qu'il sera rectifié car elle s'était trompée sur le nom de la société dans les informations diverses concernant l'ancien contrat de téléphonie. Le contrat avec la société SCT avait été résilié par l'ancienne municipalité en 2016. La commune doit encore payer son successeur ASHTEL jusqu'en 2022. Madame HALLANT ajoute que le protocole d'accord pris avec SCT et la commune est confidentiel. Madame le Maire rétorque que cela concerne tout de même les finances de la commune.

Madame Dany HALLANT ajoute que son intervention du dernier conseil municipal ne concernait pas l'achat de matériel d'enregistrement mais ses remarques d'un conseil municipal qui n'avaient pas été retranscrites. Madame le Maire demande quelles remarques elle doit y faire figurer.

Exprimés	15 voix
Pour	12 voix
Contre	3 voix
Abstention	0 voix

Monsieur Michel KIKOS demande s'il peut avoir le compte rendu de la réunion avec les intervenants du chantier de la Chaudière biomasse et de l'école primaire qui s'est déroulé le 17 février 2021 pour la mise à plat des problèmes rencontrés. Madame le Maire répond que le cabinet SIBEO n'a pas transmis de rapport à ce jour.

2021-008

**REMPLACEMENT D'UN ADJOINT DEMISSIONNAIRE**

Par lettre du 19 février 2021, Monsieur MAITTE Yves présente sa démission de ses fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint auprès de Monsieur le Sous-Préfet et indique son intention de conserver son mandat de conseiller municipal. Monsieur le Sous-Préfet l'accepte par arrêté du 3 mars 2021.

Madame le Maire a reçu Monsieur MAITTE le 10 mars pour lui notifier la décision de Monsieur le Sous-Préfet.

Vu la délibération n°2020-021 du 23 mai 2020 fixant à 4 le nombre des adjoints au maire,

Vu la délibération n°2020-022 du 23 mai 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la vacance de poste et pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint au maire,

Madame le Maire propose que l'adjoint à désigner occupera dans l'ordre du tableau, le dernier rang des adjoints, soit le 4<sup>e</sup>, les autres adjoints passant au rang supérieur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par vote : 13 voix pour, 2 abstention, 0 contre,

Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le dernier rang des adjoints, c'est-à-dire le 4<sup>e</sup>, chacun des adjoints restants passant au rang supérieur.

Sous la présidence de Madame le Maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du quatrième adjoint au maire.

Madame le Maire propose le nom de Monsieur Philippe CAUDRELIER et demande s'il y a un candidat dans l'opposition. Il est constaté qu'il n'y a pas d'autre candidat.

Le conseil municipal désigne Madame Véronique DUPONT en qualité de secrétaire et Messieurs Frédéric HARDY et Daniel KEERSTOCK pour assurer les fonctions d'assesseurs.

Est candidat : Philippe CAUDRELIER

Il est procédé ensuite au vote. Les conseillers sont appelés un par un pour voter. Après dépouillement des bulletins de vote, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15  
Nombre de bulletins blancs et vides : 3 blancs et 1 vide  
Nombre de bulletins nuls : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
Majorité absolue : 6

A obtenu 10 voix et est nommé 4<sup>ème</sup> Adjoint au maire : M. Philippe CAUDRELIER

Madame le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Yves MAITTE a souhaité garder les commissions auxquels il participe :

- Finances
- Travaux
- Environnement

Monsieur Yves MAITTE est également délégué remplaçant à la C.C.C.O., délégué titulaire au SCoT et délégué suppléant au S.I.G.P.H.

### **DELEGATION D'ADJOINT**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Philippe CAUDRELIER, nouvellement élu, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Environnement, Cadre de vie, Affaires scolaires.

### **2021-009** **COMMISSIONS MUNICIPALES**

Vu le décès de Madame Marie-France DELPLUQUE, conseillère municipale le 7 février 2021, qui était membre de la Commission des Finances et de la Commission des Fêtes et Cérémonies,

Le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de voter à main levée, décide :

- D'abroger la délibération n°2020-042 en date du 9 juillet 2020 ;
- De désigner les membres des commissions suivantes : Finances / Fêtes et Cérémonies

Madame le Maire demande au Conseil municipal d'élargir la commission des Finances à 7 membres qui était initialement composée de 6 membres.

Commission des Finances :

- M. MAITTE Yves
- Mme DUQUESNE Laurence
- Mme FALEMPE Rosine
- M. SOQUET Eric
- M. DUBUS Ludovic
- M. CAUDRELIER Philippe

Commission des Fêtes et Cérémonies :

- M. SOQUET Eric
- M. KEERSTOCK Daniel
- Mme TRIOLO Accursia
- Mme DUPONT Véronique
- Mme CASTEL Générosa
- Mme DUQUESNE Laurence

Il n'y a pas de candidature pour la liste « Agir ensemble pour Vred ».

Résultats des votes pour chaque commission : 12 pour – 00 contre – 03 abstention

2021-010

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu la délibération n°2020-053 du conseil municipal en date du 29 Septembre 2020, portant l'élection de la commission d'appel d'offres à caractère permanent,

Vu le décès de Madame Marie-France DELPLUQUE, conseillère municipale le 7 février 2021, qui était membre titulaire de la Commission d'appel d'offres,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à main levée, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Après avoir procédé aux opérations de vote à main levée, sont déclarés élus, pour faire partie, avec Madame le Maire, présidente de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

M. MAITTE Yves – Mme DUQUESNE Laurence – Mme HALLANT Dany, membres titulaires  
M. CAUDRELIER Philippe – Mme FALEMPE Rosine – M. KIKOS Michel, membres suppléants

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

Madame Dany HALLANT ajoute qu'elle ne savait pas qu'elle devait présenter une liste et qu'il n'y avait rien dans le dossier de la commission d'appel d'offres lors de sa consultation des projets de délibérations.

NOMINATION D'UN CONSEILLER DELEGUE

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nomination par arrêté municipal d'un nouveau conseiller municipal délégué : Monsieur Ludovic DUBUS, Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté et missions transverses.

2021-011

INDEMNITES DES ELUS

Madame le Maire informe le conseil municipale que l'enveloppe budgétaire des adjoints et des délégués est inchangée. Madame Dany HALLANT rétorque que Madame le Maire ne participe pas à l'enveloppe budgétaire.

Considérant l'élection de Monsieur Philippe CAUDRELIER au poste d'adjoint au maire le 23 Mars 2021,  
Considérant la nomination de Monsieur Ludovic DUBUS au poste de conseiller municipal délégué le 23 Mars 2021,  
Il est demandé au Conseil Municipal :

- De fixer les indemnités des adjoints ayant reçu délégation à 16.80 % de l'indice brut terminal en vigueur de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- De fixer les indemnités des conseillers délégués ayant reçu délégation à 6 % de l'indice brut terminal en vigueur de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- D'inscrire les crédits correspondants lors du vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de fixer les indemnités des Adjoints au Maire et conseillers délégués ayant reçu une délégation à compter du 23 mars 2021.

Exprimés	15 voix
Pour	12 voix
Contre	0 voix
Abstention	3 voix

### MARCHE PUBLIC – RESTAURATION SCOLAIRE

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres du marché public de Restauration Scolaire : Lys Restauration et Dupont Restauration.

Après analyse des offres, les résultats sont les suivants :

		<b>QUALITE</b> <i>35 %</i>	<b>PRIX</b> <i>35 %</i>	<b>ORGANISATION</b> <i>10 %</i>	<b>DELAIS</b> <i>10 %</i>	<b>ANIMATIONS</b> <i>10 %</i>	<b>Note pondérée</b> <i>/ 100</i>	<b>Classement</b>
1	Lys	30	35	8,5	8,5	7,5	89,5	1
2	Dupont	30	26,5	8	8	8,5	81	2

Compte tenu du classement des offres, c'est l'entreprise Lys Restauration qui a été retenue.

### INFORMATIONS DIVERSES :

- Suite à la question posée par Frédéric HARDY le 9 mars, Madame le Maire précise qu'un courrier a été envoyé aux parents via le portail sur les règles concernant les régies et informant qu'un petit-déjeuner et un goûter seront offerts lors des prochaines vacances de printemps.
- Courriers de condoléances reçus pour le décès de Marie-France DELPLUQUE de la part de Xavier BERTRAND Président de la Région et de Monsieur le Sous-Préfet.
- Intervention de Dany HALLANT : Elle demande pourquoi le drapeau n'a pas été mis en berne pour le décès de M. TARKA.  
Elle remarque qu'il n'y a pas de délégation aux adjoints pour les finances. Madame le Maire précise que c'est elle qui les récupère.
- Une convention a été signée avec le Département pour la reconduction du marquage horizontal sur la Route Départementale pour une durée de deux ans.
- Intervention d'Eric SOQUET : La Sous-Préfecture a donné une réponse négative concernant l'organisation de la Ducasse de Pâques. Les festivités et la chasse aux œufs sont également annulées. La course cycliste du jeudi de l'Ascension le 13 mai est annulée. Pas de nouvelles pour le moment concernant les 4 Jours de Dunkerque.

FIN DE SEANCE : 19 h 31